

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Publié par LA COMPAGNIE DE PUBLICATIONS COMMERCIALES (*The Trades Publishing Co.*), au No 25 rue St-Gabriel, Montréal.

Téléphone Bell - Main 2547
Boîte de Poste - - - 917

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Montréal et Banlieue - \$2.00
Canada et États-Unis - 1.50
Union Postale - - frs. 15.00

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins qu'une année complète.

L'abonnement est considéré comme renouvelé si le souscripteur ne nous donne pas avis contraire au moins quinze jours avant l'expiration, et cet avis ne peut être donné que par écrit directement à nos bureaux, nos agents n'étant pas autorisés à recevoir tels avis.

Une année commencée est dûe en entier, et il ne sera pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages ne sont pas payés.

Nous n'acceptons de chèques en paiement d'abonnement, qu'en autant que le montant est fait payable au pair à Montréal.

Tous chèques, mandats, bons de poste, doivent être faits payables à l'ordre de "LE PRIX COURANT."

Nous nous ferons un plaisir de répondre à toutes demandes de renseignements.

Adresser toutes communications simplement comme suit :

Le Prix Courant, Montréal.

LES BIENFAITS DU MONOPOLE

Ca devait arriver.

La Montreal Light, Heat and Power Co. a annoncé à ses clients par circulaire que l'escompte sur le prix fort de l'éclairage électrique serait ramené de 33 1-3 pour cent à 10 pour cent.

On se rappelle que quand la Montreal Light, Heat and Power Co. acheta la dernière compagnie capable de lui faire concurrence, l'un de ses principaux directeurs déclara dans différentes entrevues rapportées par plusieurs journaux, que le public devrait voir d'un bon oeil, l'amalgamation en une seule de toutes les compagnies d'éclairage. Le consommateur était appelé à en profiter et paierait moins cher son éclairage dans un avenir rapproché.

Voilà ce que prétendaient les promoteurs de la combine.

Entre les dires et les faits il y a toute une différence et nous l'avons déclaré dès le début même de l'amalgamation. Les prix ne pouvaient être diminués, et devaient fatalement être augmentés du jour où n'ayant aucune concurrence à redouter la Montreal Light, Heat and Power Co. devenait maîtresse absolue de la place.

Bon gré, mal gré, le public est obligé de passer sous les fourches caudines du monopole.

Or, comme la combine a été formée au moyen de différentes compagnies achetées à des prix exagérés, il a fallu émettre des actions pour un montant disproportionné avec la valeur réelle des établissements acquis; il y a, en un mot, du stock lavé, comme on dit dans le jargon de la bourse.

Les actions de la Montreal Light, Heat and Power Co. sont en baisse depuis assez longtemps, il faut les relever, or pour les relever il est nécessaire de payer des dividendes satisfaisants. Il faut en payer non seulement sur le capital réellement productif, mais aussi sur "l'eau", c'est-à-dire sur le capital qui ne produit rien et qui a servi à faire des générosités aux promoteurs de la combine.

Pour payer des dividendes sur un capital ainsi enflé, il n'y avait pas d'autre ressource que de demander le surplus de recettes nécessaires au public. C'est ce qui

se fait et le consommateur devra, comme nous l'avons prévu dès le premier jour payer son éclairage plus cher qu'il ne le payait quand la Montreal Light, Heat and Power Co. avait des concurrents sur la place.

Voilà pour le présent. Le malheur est que pour l'avenir nous n'avons aucune garantie contre l'éventualité d'une nouvelle augmentation de prix. Tous les pouvoirs d'eau exploitables dans les environs de l'île de Montréal sont en la possession du monopole et il n'est plus de concurrence possible, à moins qu'on ne tire l'énergie électrique du ciel.

L'INSPECTION DU PORT

Samedi dernier, des sénateurs, des députés et des hommes d'affaires au nombre de 250 à 300 étaient conviés à inspecter les travaux du port de Montréal, à bord du "Berthier".

Partis vers midi les visiteurs ont pu examiner tout ce qui s'est fait dans notre port depuis quelques années en partant de la Pointe du Moulin à Vent jusqu'aux quais encore en construction à Maisonneuve. Ils ont pu se rendre compte non seulement de ce qui est fait, mais de ce qui reste encore à exécuter pour faire du port de Montréal, un port vraiment national, digne du Canada et de l'esprit d'entreprise qui anime sa population de l'Est à l'Ouest.

Il était bon qu'on donnât cette leçon de choses aux députés et aux sénateurs, ils comprendront mieux à l'avenir la nécessité de bien doter le port maritime qui s'avance le plus loin dans l'intérieur du pays, des crédits nécessaires à son outillage.

Les commissaires du port ont été très heureusement inspirés en conviant ceux qui font les lois et votent le budget à venir se rendre compte de leurs propres yeux de l'importance toujours croissante qu'a pris le port de Montréal. Nous devons dire que sénateurs, députés et tous ceux qui ont visité le port à bord du "Berthier" ont été grandement intéressés par ce qu'ils ont vu. Nous en avons pour preuve les questions adressées par eux à ceux qui pouvaient le mieux les renseigner sur les travaux faits ou à faire.